



SEANCE du 15 décembre 2023

Présents :

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres : Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trooz - Mr LOFFET, ff, Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Colonel Quentin GREGOIRE

Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Conformément à l'article 34 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, au moins trois membres du Conseil sont physiquement présents sur place.

Madame DELETTRE et Messieurs FYON, FRANSOLET, DELVAUX et BELTRAN participent à la réunion à distance.

Afin d'assurer la publicité de la séance, la vidéo de la séance publique est retransmise en direct sur notre chaîne Youtube.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.

Communication(s) :

- *Relevé des marchés public réalisés*
- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Calendrier des séances – 1er semestre 2024*
- *Modifications budgétaires n°2/2023 du service ordinaire et du service extraordinaire – Approbation du Gouverneur – Notification*

1. Approbation du PV du 17 novembre 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 17 novembre 2023, à l'exception de Monsieur GODIN qui était absent à cette séance, après correction. En effet, dans le relevé des présences, madame DELETTRE était en visio et non madame DEJARDIN, qui était bien en présentiel.

Messieurs LOFFET, FRANSOLET et BELTRAN entrent en séance.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial, entre en séance pour présenter le budget.

2. Budget 2024 – Projet corrigé, douzièmes provisoires et utilisation du dispo-code

Le Comptable spécial présente le budget.

Après débat, le Conseil, à 46.206 voix « POUR » et 3.235 voix « CONTRE », dans le chef des communes de Olne et Pepinster :

- Approuve le budget 2024 tel que proposé ;
- Autorise les douzièmes provisoires jusqu'à l'approbation du budget 2024 par les autorités de tutelle ;
- Autorise l'utilisation du dispo-code sur les douzièmes provisoires pour toutes les dépenses du service ordinaire, aux codes fonctionnels 351 et 352 ;

Un groupe de travail sera mis sur pieds afin de fixer une ligne de conduite structurelle à appliquer dès le budget 2025.

Monsieur CHANTEUX quitte la séance.

3. Autorisation de dépense – Service extraordinaire – Acquisition de matériel informatique

Le Conseil :

- Autorise l'acquisition d'un projecteur (avec écran) et approuver la dépense pour un montant de 1.911,80 € sur l'article 351/74428-51 présentant un crédit de 14.002,45 € ;
- Autorise l'acquisition de 10 scanners et approuver la dépense pour un montant de 10.430,20 € sur l'article 351/74428-51 présentant un crédit de 14.002,45 € ;

4. Ville de Verviers – Services postaux – Marché conjoint - CSC et convention

Le Conseil :

- Accepte la convention avec la Ville de Verviers pour réaliser nos envois postaux ;
- Approuve le cahier des charges rédigé par la Ville de Verviers ;

Monsieur GODIN quitte la séance.

5. Convention Santé Publique 112 AMU – Modification - Collocation – Ratification

Le Conseil ratifie la convention modifiée de l'aide médicale urgente proposée par le SPF Santé publique et relative à un deuxième départ 112 sur le poste du Plateau qui sera consacré prioritairement aux missions de "collocation" et de "réintégration" sur base d'un système de rappel.

6. Nouvelle caserne du Plateau - Aménagement divers – Autorisation de dépense – Service extraordinaire

Le Conseil ratifie l'autorisation de dépense d'un montant de 6.127,79 € sur l'article budgétaire 351/72302-56 pour l'acquisition de mobilier divers.

La séance publique est levée à 14h43'.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

Jean-Luc NIX,

Président